



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre mai à 18h30

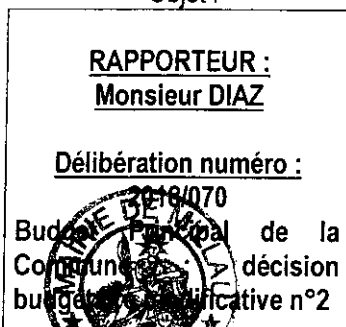
Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....34

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

Objet :



ETAIENT EXCUSES : Laaziza HELLI pouvoir à Alain NAYRAC, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Philippe RAMONDENC

ETAIENT ABSENTS : Pascale BARAILLE

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : jeudi 31 mai 2018, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 18 mai 2018

Le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2017/232 du 19 décembre 2017 approuvant le budget primitif de la ville de Millau ;

Vu la délibération n°2018/021 du 29 mars 2018 relative à la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal de la commune ;

Considérant que la décision modificative n°1 de 2018 du budget principal de la commune intégrait les résultats de l'exercice 2017 ;

Considérant que lors du conseil municipal du 29 mars 2018 les diverses dotations de l'Etat n'étaient pas encore connues et qu'elles ont été mises en lignes mi-avril 2018 ;

Considérant que la décision modificative n° 2 réajuste les montants des dotations et produit fiscal à l'exception du FPIC non encore connu ainsi que le produit des amendes de police et permet d'inscrire de nouveaux crédits suite à des décisions intervenues depuis le dernier conseil municipal ;

Accusé de réception en préfecture

012 211201454-20180604-2018DL070-DE

Reçu le 04/06/2018

Considérant que la décision modificative n°2 s'équilibre en recette et dépenses de fonctionnement à 181 211 euros et s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement à 49 209 euros.

Considérant que les inscriptions les plus significatives sont les suivantes :

– Section de fonctionnement :

DEPENSES

Adhésion SMICA pour RGPD :	3 780,00€
Créances admises en non-valeur :	4 710,00€
Créances éteintes par un jugement :	13 700,00€
Restitution contentieux chauffage SEMEA E Calvé :	47 400,00€
Remplacement climatisation théâtre MP :	6 800,00€
Réparation pompe à chaleur pole enseignement supérieur :	6 000,00€
Complément entretien des jeux espaces publics :	600,00€
Prise en charge facture festival bonheur d'hiver 2017 :	750,00€
Dépenses imprévues :	92 359,00€

RECETTES

Ajustement DGF:	10 442,00€
Ajustement DSU:	29 545,00€
Ajustement DTCP:	2 025,00€
Ajustement compensation TF :	16 169,00€
Ajustement compensation TH :	29 030,00€
Ajustement produit fiscal :	107 000,00€
Réduction du reversement du BA stationnement :	-13 000,00€

- Section d'investissement :

DEPENSES

Matériel régie bâtiment :	1 000,00€
Complément fenêtre foyer Capelle :	2 370,00€
Modification logiciel foire et marchés :	3 864,00€
Dépenses imprévues :	41 231,00€

RECETTES

Subvention régionale plage Gourg de bade :	49 209,00€
--	------------

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous ;

Section de fonctionnement – Dépenses et recettes

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP +RC+DM	DM 2	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES	29 803 324,26	181 211,00	181 211,00
O11	Charges à caractère général	5 204 461,00	20 878,00	20 878,00
O12	Charges de personnel	14 857 000,00		0,00
O14	Atténuation de produits	278 309,00		0,00
O22	Dépenses imprévues	344 239,26	92 359,00	92 359,00
O23	Virement à la section d'investissement	2 747 599,00		0,00
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	799 786,00		
65	Autres charges de gestion courante	4 078 871,00	18 410,00	18 410,00
66	Charges financières	1 075 000,00		
67	Charges exceptionnelles	418 059,00	49 564,00	49 564,00
739	Reversement et restitutions sur impôts et taxes			
	RECETTES	29 803 324,26	181 211,00	181 211,00
O13	Atténuations de charges	414 000,00		
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	230 316,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués	1 089 260,00		
72	Prestations de services			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	21 212 748,00	107 000,00	107 000,00
74	Dotations, subventions et participations	5 282 817,00	87 211,00	87 211,00
75	Autres produits de gestion courante	477 938,00		0,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	180 922,00	-13 000,00	-13 000,00
79	Transferts de charges			
002	EXCEDENT REPORTE	915 323,26		0,00

Section d'investissement - Dépenses et recettes

Dépenses

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP +RC+DM	DM 2	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES	17 261 350,56	49 209,00	49 209,00
	Dépenses d'Equipement Non Individualisées	10 856 972,56	7 978,00	7 978,00
20	Immobilisations incorporelles	123 649,12	3 864,00	3 864,00
204	Subventions d'équipement versées	513 959,80		0,00
21	Immobilisation corporelles	3 461 882,26	1 744,00	1 744,00
22	Immobilisations mises en concession ou à dispo			
23	Immobilisations en cours	6 757 481,38	2 370,00	2 370,00
26	Participations et créances rattac. À des partic.			0,00
27	Autres immobilisations financières			
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
O2	Site Maladrerie			
19	Ilôt des Fondets			0,00
O8	Place du Mandarous			0,00
O9	Complexe Culturel Pegayrolles			
11	Hôtel Dieu			
12	Site Graufesenque			
15	Equipement bureautique et informatique			0,00
16	PAE Naulas			0,00
17	Ouverture voie Cres (er32)			0,00
18	Aménagement espace guibert			0,00
458	opérations sous mandats			0,00
45	Op. pour Compte de Tiers			
	Dépenses des opérations Patrimoniales			
	Dépenses des opérations financières	5 874 062,00	41 231,00	41 231,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13	Réduction titre émis sur exercice antérieur PAE			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 874 062,00		0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
OO1	Résultat reporté			0,00
O20	Dépenses imprévues	300 000,00	41 231,00	41 231,00
O40	op. d'ordre de transferts entre sections	230 316,00		0,00
O41	Opérations patrimoniales			0,00

Recettes

	RECETTES	17 261 350,56	49 209,00	49 209,00
	Recettes d'Equipement Non Affectées	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
	Recettes des Opérations d'Equipement	0,00	0,00	0,00
02	Site Maladrerie			
19	Ilot des Fondets			0,00
08	Place du Mandarous			0,00
09	Complexe Culturel Pegayrolles			
14	Arche du pont lerouge			0,00
16	PAE De NAULAS			0,00
17	ouverture voie Cres (er32)			0,00
45	Op. pour Compte de Tiers			0,00
	Recettes Sur Opérations Patrimoniales	0,00	0,00	0,00
				0,00
	Recettes des opérations financières	17 261 350,56	49 209,00	49 209,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 924 080,49		0,00
13	Subventions en annuité	2 658 738,33	49 209,00	49 209,00
16	Emprunts et dettes assimilées :	6 492 268,00		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			0,00
01	Résultat d'investissement reporté	538 878,74		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 747 599,00		0,00
024	Produits des cessions	100 000,00		0,00
040	op. d'ordre de transferts entre sections	799 786,00		0,00
041	Opérations patrimoniales			0,00
27	Créances			0,00

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 30 avril 2018, il est proposé au Conseil Municipal : D'adopter la présente décision budgétaire modificative.

Adopté par : 24 voix pour

6 voix contre

(Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY)

4 abstentions

(Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

 Le Maire de Millau
 Christophe SAINT-PIERRE